

Corneille

était-il le « nègre » de Molière ?

En octobre 1919, au sein d'un article publié dans *Le journal du temps*, l'érudit Pierre Louÿs jette – le premier – un gros pavé dans la mare du théâtre français : *Amphitryon*, pièce attribuée au (très) célèbre Molière, serait en réalité de la plume d'un autre : Pierre Corneille. Une hypothèse hardie, exprimée sur le ton à peine dissimulé de l'affirmation, qui déclenche rapidement les foudres des membres de la Comédie française et agace une partie du grand public. Comment oser toucher à l'icône vivante, le maître, le génie, la référence ? N'empêche que le doute est dorénavant jeté. La même année, le journaliste Albert Guinon examine de près les arguments développés par Louÿs. Dans *Comœdia*, il écrit : « Certes, il se peut que M. Pierre Louÿs fasse erreur. Mais, du moins, il a longtemps et minutieusement creusé sa matière, tandis que la plupart de ses contradicteurs ne s'en sont jamais souciés... » Depuis, la polémique ne s'est jamais éteinte. C'est même le contraire. Car si l'une des pièces attribuée à Molière n'est, en réalité, pas de lui, combien d'autres pourraient subir le même sort ?

Le Molière du dictionnaire

Jean-Baptiste Poquelin est universellement reconnu comme l'un des auteurs (et comédiens) français les plus doués de sa génération – et des suivantes. Quel écolier, en effet, n'a jamais étudié, le plus souvent à reculons, au moins l'une de ses pièces ? *L'École des femmes*, *L'Avare*, *Dom Juan*, *Tartuffe*, *le Misanthrope*... Autant de titres qui résonnent comme des chefs-d'œuvres intemporels. Fils d'un marchand tapissier établi dans le quartier des Halles, à Paris, le jeune Poquelin perd sa mère à l'âge de dix ans. Il poursuit des études chez les jésuites du collège de Clermont (de nos jours le lycée Louis-le-Grand, dans le cinquième arrondissement) puis se destine à devenir avocat. Son existence se trouve soudain bouleversée par la rencontre avec l'actrice Madeleine Béjart, en compagnie de laquelle il fonde, le 30 juin 1643, *l'Illustre Théâtre*. Après un certain nombre de déboires (absence de succès de la troupe, brève incarcération à la prison du Châtelet en 1645),

celui qui a, entre-temps, adopté le surnom de « Molière », sans accent, s'affirme rapidement comme un meneur d'homme, doublé d'un excellent acteur. Quittant Paris pour une longue tournée en province, la troupe joue à Lyon, en 1655, la première pièce signée de la main du « patron », *l'Étourdi*, qui est immédiatement un vif succès. De retour dans la capitale, trois ans plus tard, *l'Illustre Théâtre* joue *Nicomède* (de Pierre Corneille !) puis *le Docteur amoureux* devant le roi Louis XIV et se place sous la protection de son frère, Philippe d'Orléans. Molière est définitivement consacré l'année suivante (1658) avec la pièce *Les précieuses ridicules*. La troupe se fixe dès lors au Palais Royal et joue *Sganarelle*, *Don Garcie de Navarre*, *L'École des maris*,

Les Fâcheux et *L'École des femmes*. Des succès qui suscitent prestement la jalousie et l'hostilité de certains dévots – dont la reine mère – qui parviennent à imposer l'interdiction pure et simple de représentation d'une nouvelle pièce : *Tartuffe*. En 1666, souffrant, Molière compose *Le Médecin malgré lui* puis, entre autres, *L'Avare* (1668), *Monsieur de Pourceaugnac* (1669), *Les Amants magnifiques* et *Le Bourgeois gentilhomme* (1670) puis, en collaboration avec Corneille, *Psyché* (1671). Le 17 février 1673, quelques heures après la quatrième représentation du *Malade imaginaire*, il succombe à « une rupture d'anévrisme de l'artère pulmonaire dans une caverne tuberculeuse. » Ainsi s'achève l'existence de celui dont les nombreuses

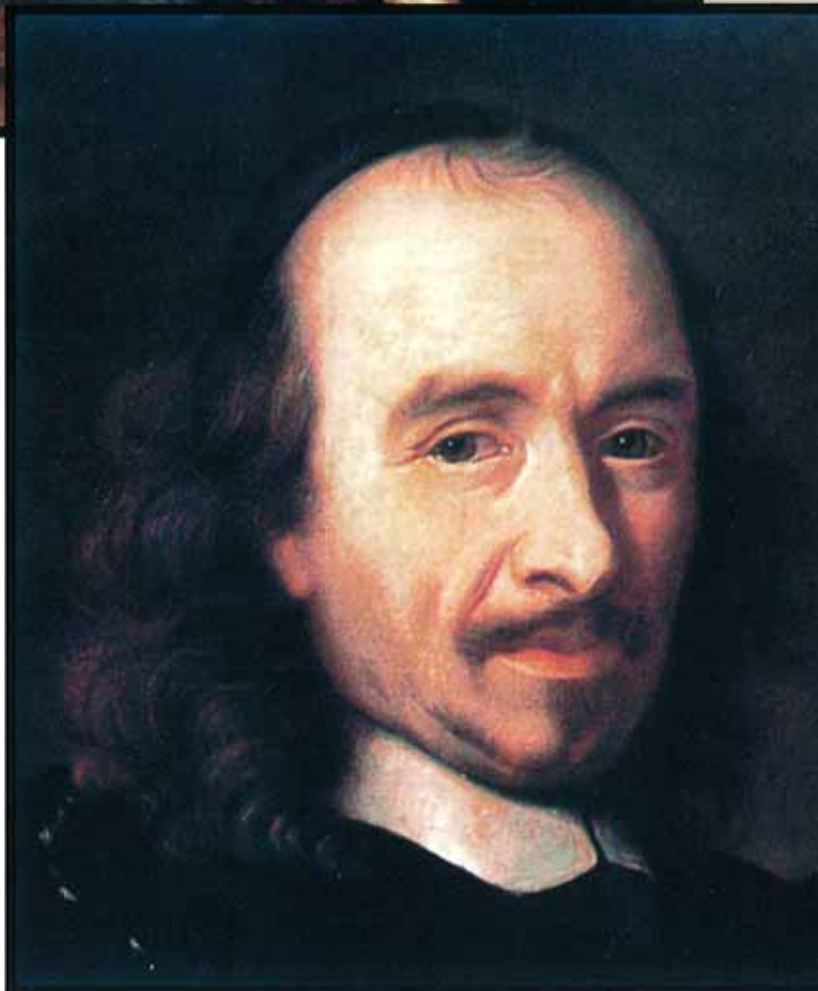
« Il importe essentiellement d'étudier et de connaître les hommes dans la compagnie desquels Molière a vécu. » Lorsqu'il écrit ces lignes, en 1886, l'exégète Auguste Bailly ne croit pas si bien dire. De cet entourage, un homme mérite plus que tout autre l'attention : il s'agit de Pierre Corneille. Et pour une bonne raison : l'auteur du *Cid* serait, en réalité, la plume cachée des plus grands succès du « Maître ». Enquête vérité sur les failles d'un mythe réputé « inattaquable »...





Δ Plus que tout autre monarque, Louis XIV (en haut à gauche) était friand de théâtre. Molière et Corneille (à droite) ont-ils scellé l'« union sacrée » pour divertir le « Roi Soleil » ?

pièces ont traversé l'histoire de l'art sans (presque) prendre une ride, un acteur, un auteur et efficace directeur de troupe, un metteur en scène précis, un observateur sans pareil des caractères humains, de leurs contradictions, une plume à nulle autre pareille, un... stop ! Quittons sans plus attendre les chemins formatés, balisés et mille fois ressassés. Depuis 1919, année du « doute », Pierre Louÿs a fait de nombreux émules. Et les arguments qu'ils opposent à ce *long fleuve tranquille* de la dramaturgie sont aussi pertinents qu'incisifs... Les voici. →



Lumières sur Molière !

Denis Boissier (lire son interview p 32), est romancier et dramaturge. Le théâtre ? Sa passion, presque une raison de vivre. Sa spécialité ? Nous dirons... Molière ! Pierre Corneille aussi. C'est logique. Mais n'allons pas trop vite en besogne. Selon Boissier, le portrait de Jean-Baptiste Poquelin que nous dresse l'Université est plus que largement déformé, simplifié, erroné. Lui, en « *amoureux de la vérité historique* », abat ses cartes, ses recherches, ses découvertes. Des arguments véritablement massue... Suivons-le sur cette route. « Sa » route. Les lecteurs jugeront. Molière... L'enfance du « prodige » d'abord. Point comme la dresse, avec partialité, l'Académie. Le théâtre, passion du petit Poquelin ? Allons donc ! « *À vingt ans, certainement* » assure Boissier. « *Mais durant les trente années qui suivirent le goût de la réussite financière a été bien plus puissant.* » Aïe ! De son enfance, en vérité, l'on ne sait pratiquement rien. Sauf que, selon Charles Perrault (qu'on ne présente plus), dans *Éloge des hommes*, Poquelin père aurait tout fait pour détourner son fils de sa vocation. Pour y parvenir, pas d'autre moyen que de l'éloigner des études. Que savons-nous, au juste, du parcours scolaire de notre futur génie ? Pas grand-chose en fait. Si ce n'est,

comme le rappelle Voltaire, qu'il reste jusqu'à quatorze ans dans la boutique paternelle (une friperie), n'apprenant que très peu à lire et à écrire. Le fameux passage en Sorbonne ? Une belle *intox* selon Denis Boissier qui précise que la preuve de son inscription n'a jamais été retrouvée... Gênant. Au contraire, Pierre Corneille est licencié en droit à dix-huit ans (juin 1624). Le document, cette fois, est conservé (serment d'avocat stagiaire au parlement de Rouen). Corneille qui est un excellent élève et se voit gratifié

gre la troupe de Madeleine Béjart. Pas sûr du tout qu'il y soit parvenu sans cet argent. Avec *l'illustre Théâtre*, le « fils à papa » va enfin pouvoir forger sa légende et devenir « Molière » (sans accent), un pseudonyme avec lequel il signe la première fois en 1644. Un pseudonyme qui, en réalité, cacherait les œuvres de... Corneille. Une affirmation grave. Pour le moliériste convaincu Anatole Loquin « *des lueurs bien faibles, mais certaines, mais convaincantes, viennent nous indiquer de temps à autre que la vérité n'est nul-*

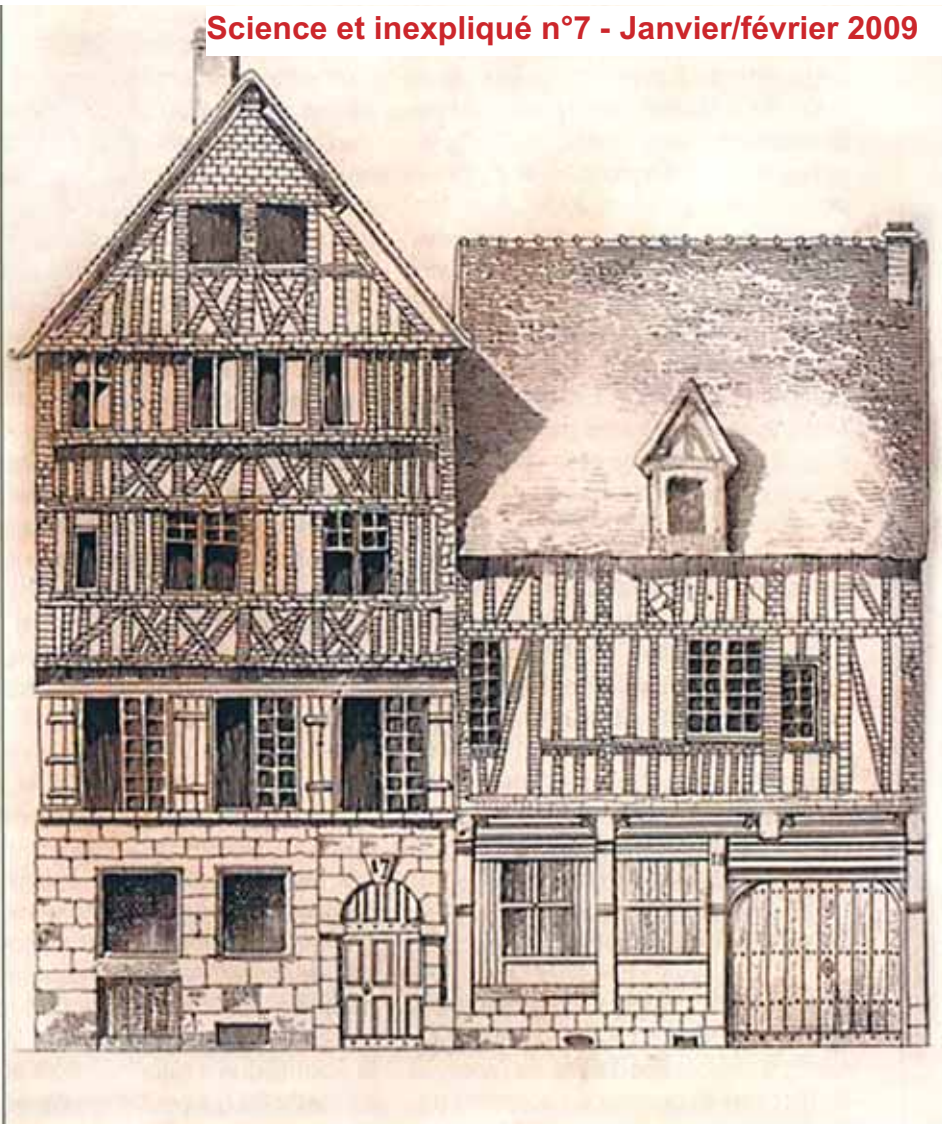
“ Le portrait de Molière que nous dresse l'Université est plus que déformé, simplifié, erroné ”

de plusieurs distinctions obtenues au collège des jésuites de Rouen. Et ce, tandis que le jeune Poquelin végète en tant qu'apprenti boutiquier... Qu'à cela ne tienne : « *Monsieur Poquelin, qui connaît le goût de son fils pour le théâtre, décide un entracte définitif* » intervient Boissier. « *C'est pourquoi il lui achète un diplôme à l'Université de droit d'Orléans qui en faisait commerce. Ce diplôme lui permet de rêver d'une belle situation pour son rejeton.* » Le 30 juin 1643, fort de 630 livres données par son père, Jean-Baptiste intè-

lement où l'on avait cru généralement la trouver jusqu'ici, et que l'histoire de Molière est tout entière à refaire... » Cette histoire, la « vraie », quelle serait-elle ? Eh bien que Molière n'a simplement laissé aucun manuscrit de pièces, aucune missive, aucun brouillon d'aucune sorte. Que nous n'avons de lui aucun message à ses employés ou collaborateurs, aucune épreuve d'édition, aucune correspondance manuscrite. Que nous ne possédons aucune annotation dans les marges d'un livre, aucun brouillon d'une œuvre en chan-



tier pas plus qu'une lettre citée ou édictée par un tiers... Devons-nous, comme le déclare l'historien littéraire Georges Mongrédien « *ignorer tous ces faits* » ? Fichtre non ! Les bouffons du roi, c'est bien connu, n'écrivaient pas. Molière était-il l'un d'eux ? Possible. Nous aurions ainsi l'explication de l'inexistence, au sein du théâtre moliéresque, d'un style permanent propre à un auteur spécifique. Pour Daniel Mornet, ancien doyen de la Faculté des lettres de Paris, « *il y a un style de Regnard, un style de Marivaux, un style de Beaumarchais, même un style de Nivelles de la Chaussée, qui est détestable, ou un style des drames de Diderot, qui n'est pas meilleur. Il n'y a pas de style Molière.* » Pierre Corneille nègre de Molière ? Une bonne alternative... L'homme n'est pas un mondain et a un besoin permanent d'argent. Secret et fidèle en amitié, il maîtrise à la perfection la satire autant que la comédie. Son style, justement, mêle adroitement comédie et tragédie. Enfin, explique Denis Boissier, « *Corneille seul fut présent à chaque grande étape de la carrière de Molière : à Rouen en 1643, au départ de sa carrière parisienne (1658), lors de son plus grand succès auprès du roi (Psyché, 1671), et quand Molière mourra, il se rapprochera de son disciple, le comédien Barron.* » Dire que nous ne possédons aucun manuscrit de →



△ La maison des frères Corneille, Pierre et Thomas, à Rouen.



◁ Billet de banque (recto-verso) à l'effigie de Molière, imprimé entre 1959 et 1966 (cinq cents francs).

Poquelin n'est pas tout à fait exact. Deux quittances de respectivement deux et trois lignes et signées de la main du « Maître » prouvent, comme le constate Pierre Louÿs, qu'il « *ignorerait comment s'accordent les participes passés. Un acteur qui écrit "accordez" pour "accordée" et "ordonné" pour "ordonnée" est incapable d'écrire et même d'entendre un alexandrin. Il ne sait même pas où sont les muettes, où respire le vers de Corneille.* » Denis Boissier renchérit : « *Est-il normal que Molière, qui mena une vie et une carrière si différentes de celle de Corneille ait les mêmes techniques intimes, les mêmes artifices de métier, les mêmes tics ?* » Le doute est-il encore permis ? Évidemment, la seule façon d'en avoir le cœur net, d'apporter une réponse claire à l'énigme Corneille-Molière, résiderait dans l'utilisation d'une technique susceptible de mettre en valeur les différences ou les similarités existantes entre les textes attribués aux deux hommes. De trouver, ainsi, le père « putatif » et de valider – ou non – l'existence d'un « pacte secret... »

Le verdict de la science

Une sorte de « marque commerciale » le nom de Molière ? C'est l'avis de Dominique Labbé, spécialiste de l'analyse du discours et docteur en sciences politiques (lire son interview p 36). Jean-Baptiste Poquelin ne s'est jamais ca-

ché d'utiliser des nègres... Pourquoi, dans ces conditions, refuser à Pierre Corneille la paternité de certaines de ses œuvres ? Peu satisfait de ce *statu quo* jugé « *malsain* », Labbé a tenté de lever le mystère en lui appliquant les préceptes de la science, dans ce cas précis une méthode scientifique reposant sur un modèle statistique. Objectif : vérifier la paternité des pièces de Molière en les comparant, à l'aide d'un programme informatique, aux œuvres signées Pierre Corneille. Dominique Labbé : « *Le rôle nouveau de l'ordinateur dans les études littéraires n'est pas accepté de gaieté de cœur par les chercheurs en sciences humaines. Sans doute, certains craignent d'être dépouillés de leur gagne-pain. Beaucoup s'imaginent également qu'ils vont perdre leur prééminence, dans leur propre domaine, au profit des informaticiens et des statisticiens.* » Cette technique, appelée « distance intertextuelle », réside dans la superposition des textes à comparer afin de pouvoir mesurer précisément leur degré de ressemblance. « *À partir d'un certain degré de ressemblance, il est pratiquement certain que l'auteur est le même (ou que le second a copié sur le premier)* » précise Labbé. Une recherche de vingt ans au cours de laquelle le scientifique a tâtonné, réglé et affiné sa méthode qui peut s'appliquer à tout texte dit « français moderne » (début du XVII^e siècle) écrit ou parlé. →



△ ▷ Deux personnages célèbres de Molière (Corneille ?) : Harpagon (*L'Avare*) à gauche et Tartuffe (*Le Tartuffe*) à droite.

On rentre dans l'ordinateur, qui n'a pas de préjugé, les règles de la langue, l'écriture des noms propres, des chiffres, les mots communs (accompagnés de leur catégorie grammaticale et leurs règles d'accord), les règles pour construire des mots nouveaux, l'accord du participe passé, la syntaxe ainsi que la conjugaison des verbes. À partir de là, le calculateur est capable de « reconnaître chacun des mots du texte et lui attacher une étiquette décrivant ses propriétés : celui-ci est un verbe à l'indicatif présent ; celui-là, un substantif masculin et cet autre : un adverbe, etc. » La raison de l'attribution, à ce calcul, du nom « distance intertextuelle » ? Tout simplement parce qu'une fois superposé, l'indice de la distance entre ressemblance et dissemblance varie uniformément entre 0 et 1. Ainsi, « un indice égal à 1 signifie que les deux textes n'ont aucun mot en commun [...]. Une distance inférieure ou égale à 0,20 désigne avec certitude un auteur unique [...]. Entre 0,20 et 0,25, il est pratiquement certain que l'auteur est le même [...]. Au-dessus de 0,25, on entre dans une zone grise où deux hypothèses sont envisageables : un même auteur traitant deux thèmes différents ou deux auteurs contemporains traitant un thème identique avec leur style propre » argumente Dominique Labbé. Le programme a comparé

chacune des trente-deux pièces attribuées à Molière avec les trente-quatre de Corneille. Les résultats (tableau ci-dessous) se déclinent de la façon suivante : seize pièces de Molière sont en réalité de la main de Pierre Corneille ! Les voici : *Les Femmes savantes, Psyché, L'Avare, Amphitryon, Mélicerte, Le Misanthrope, Dom Juan, Tartuffe, La princesse d'Élide, L'École des femmes, Les fâcheux, L'École des maris, Dom Garcie de Navarre, Sganarelle ou le Cocu imaginaire, Le dépit amoureux, L'Étourdi*. Reste que la « distance intertextuelle » ne convainc pas tout le monde (les moliéristes en tête) ? Pourtant, c'est un procédé scientifique... Toute tentative de faire éclater la vérité serait-elle donc vouée à l'échec ? C'est probable. Car comme le disait le romancier et essayiste français Paul Guth, « comment oser parler de Molière ? Les gens de théâtre l'ont canonisé. Il est leur patron, comme saint Crépin est celui des cordonniers. Il a sa basilique, la Comédie française, où les sociétaires, assistés de leurs enfants de chœur, les pensionnaires, célèbrent son culte. » Dont acte ! ■

Les lecteurs qui souhaiteraient approfondir leur connaissance du sujet pourront se rendre sur l'excellent site Internet www.corneille-moliere.org

	Tartuffe	Dom Juan	Misanthrope	L'Avare	Le Bourgeois gentilhomme	Les femmes savantes
Écoles des femmes	0.183	0.205	0.194	0.200	0.231	0.199
Tartuffe	0	0.199	0.167	0.199	0.230	0.170
Dom Juan		0	0.204	0.170	0.207	0.219
Misanthrope			0	0.210	0.239	0.173
L'Avare				0	0.194	0.214
Le Bourgeois gentilhomme					0	0.234
Les femmes savantes						0

△ Dominique Labbé : « Une quinzaine de pièces se regroupent à des distances si faibles les unes des autres que l'hypothèse d'un auteur unique est confirmée. » Le chercheur d'en attribuer la paternité à Pierre Corneille...

Entretien avec... Denis Boissier

Denis Boissier est romancier et dramaturge. Auteur d'un certain nombre d'ouvrages – dont le remarquable Dictionnaire des anecdotes littéraires (2002) –, spécialiste du XVII^e siècle, il s'inscrit aujourd'hui comme le principal défenseur de la théorie voulant que Molière ne soit pas le véritable auteur des pièces qui portent son nom.



Science et Inexpliqué : Pierre Corneille collaborateur attribué de Molière. Sur quoi repose cette étonnante affirmation ?

Denis Boissier : Sur trois faisceaux d'indices précis et concordants : des documents d'époque, une enquête méthodique sur la vie de Molière et de Corneille ainsi que l'analyse scientifique des pièces signées Molière.

Parlez-nous des documents d'époque. Qu'y trouve-t-on ?

De nombreux témoignages montrent que les contemporains de Molière n'ont jamais vu en lui qu'un directeur de théâtre et un comédien. Pas un auteur au sens où nous l'entendons aujourd'hui... Par exemple, le chroniqueur Charles Robinet écrit, en 1663, que Molière « est un bassin qui reçoit ses eaux d'ailleurs ». Donneau de Visé, qui sera l'un des collaborateurs de Molière, témoigne que ses pièces « ont plus d'un père ». L'on ne peut être plus clair ! Dans une lettre, l'écrivain François Davant parle de Molière comme de « l'associé », « le second » de Corneille...

Des propos effectivement assez troublants...

Il y en a beaucoup d'autres ! Il ne fait aucun doute que certains savaient. D'ailleurs Boileau,

l'abbé d'Aubignac, La Fontaine, Donneau de Visé, y font subtilement allusion. Malheureusement pour nous, le XVII^e siècle a été le siècle de la discrétion, comme le montre, entre autres, l'histoire du Masque de Fer...

Vous évoquez un second faisceau d'indices...

Il s'agit d'une enquête méthodique sur la vie et la carrière de Molière qui établit des connexions ré-

firmement-ils ne trouvent aucune connexion entre Molière et Corneille ?

Il faut être conscient que les moliéristes ont un dogme à soutenir : celui que je qualifierai d'Immaculée conception du génie tardif de Molière ! Nous n'avons évidemment pas cet impératif et appliquons une méthode historico-critique impitoyable envers tous les préjugés de l'Université.

“ Charles Robinet écrit, en 1663, que est un bassin qui reçoit ses eaux d'

gulières et convergentes avec la vie et la carrière de Pierre Corneille. Entre 1658 et 1673, ces deux artistes n'ont jamais cessé de se côtoyer.

Et le troisième faisceau ?

Ce sont les analyses scientifiques de Dominique Labbé, chercheur à l'Université de Grenoble. Ces travaux, qui reposent sur le calcul de la distance intertextuelle du corpus Corneille-Molière, établissent que seize pièces signées Molière ne peuvent avoir pour auteur que Pierre Corneille, notamment L'École des Femmes, Tartuffe, Dom Juan, Le Misanthrope, Amphitryon, Psyché, Les Femmes savantes...

Alors pourquoi, à votre avis, les moliéristes af-

firmement-ils ne trouvent aucune connexion entre Molière et Corneille ?

Absolument. Il ne faut pas oublier que l'Université est fille de la Troisième République et qu'elle continue, aujourd'hui encore, à être dépendante du politiquement correct. C'est la raison pour laquelle l'affaire Corneille-Molière rassemble surtout des chercheurs indépendants... C'est une question d'état d'esprit. Les connexions existent, elle sont là, sous notre nez. Les moliéristes prétendent n'en remarquer aucune parce qu'ils n'en veulent simplement pas !

Comment avez-vous abordé le problème ?

D'une façon bien connue en science : en faisant preuve d'une indépen-

dance d'esprit tenace et en changeant l'angle d'approche.

Que pourraient apporter vos thèses à tous ceux qui s'intéressent à Molière ?

Simplement la vérité historique !

Apportent-elles, par exemple, la réponse sur l'origine du pseudonyme pris par Jean-Baptiste Poquelin ?

Son premier biographe, Grimarest, s'étonnait que Jean-Baptiste Poquelin n'ait jamais voulu donner la raison ni expliquer la signification de son nom de théâtre, même à ses proches... Maintenant, il faut savoir que Poquelin signait toujours « Molière », sans accent et qu'il est possible que ce nom vienne du verbe molierer, fort usité en Normandie au XVI^e siècle, qui signi-

fic... légitimer ! Un pseudonyme que Molière utilisera aussitôt après son premier séjour de plusieurs mois à Rouen, où il avait fréquenté Pierre Corneille.

L'auteur qu'il jouera le plus...

Et que, devenu « Monsieur de Molière », il recevra souvent chez lui...

Molière n'a laissé aucun texte de sa main. Pourquoi selon vous ?

Nous ne possédons en effet rien de Molière. Aucun manuscrit, aucune lettre, pas une seule annotation, pas une seule dédicace. Plus troublant encore : pourquoi aucun de ses contemporains n'a-t-il jamais fait connaître une seule lettre de lui alors que la mode était de

publier les correspondances d'hommes célèbres ? La réponse probable est que Molière, comme la grande majorité des gens de son époque, n'a jamais suivi une scolarité assez poussée pour savoir écrire correctement.

En tant que comédien, il n'avait pas à savoir écrire, mais à savoir lire...

Absolument. Nous imaginons toujours Molière comme un grand écrivain, mais il est historiquement beaucoup plus juste de le voir comme Jean-Baptiste Poquelin, fils d'un tapissier du roi qui a fait de lui son héritier. Un document prouve cela... À l'époque, le fils aîné d'un commerçant ne faisait pas des études de clerc qui l'auraient éloigné de son métier.

Ce qui voudrait dire que l'idée que nous nous faisons de lui est erronée ?

e Molière d'ailleurs ”

Après un siècle de commentaires universitaires contradictoires et souvent opposés, il est temps d'admettre que Jean-Baptiste Poquelin préférait boire et s'amuser, tous les témoignages l'attestent, que de consulter les bibliothèques ! Sa bibliothèque, d'ailleurs, était des plus modestes : cent cinquante livres environ. Et d'une valeur cinquante fois inférieure à sa vaisselle... Car Poquelin était un riche bourgeois.

Mais l'on peut être bourgeois et grand écrivain !

Oui. Mais les épîtres dédicatoires qu'il a signées sont d'une maladresse stylistique et d'une indigence morale telles qu'elles suffiraient à démontrer qu'elles ne peuvent →

pas être de la main de l'auteur du Tartuffe ou du Misanthrope. Je constate également qu'aucun de ses proches n'a témoigné avoir vu Molière écrire ni même faire la moindre allusion à des soucis d'écriture ou de composition ! **Le disciple de Molière, Baron, ne dit en effet rien sur ce point...**

Molière fut simultanément tapissier du roi, animateur des plaisirs de la cour, régisseur de théâtre, metteur en scène, comédien... Or, composer des pièces, surtout en vers et souvent très érudites, nécessite beaucoup de loisirs. D'autant que pour Grimarest « il était l'homme du monde qui travaillait avec le plus de difficulté » et que le Bolæana, qui est un recueil d'anecdotes liées à Boileau, atteste que « Molière fuyait la peine » ! Comment est-ce conciliable avec une production si abondante et si rapide ? Cet inquiétant silence sur la genèse des pièces de Molière fera dire au critique littéraire Ferdinand Brunetière : « Sur les procédés de travail ou de composition et de création de Molière, nous n'avons aucun renseignement authentique. » L'épithète « authentique » n'est évidemment là que pour atténuer la vérité : nous n'avons, en réalité, aucun renseignement. Nous savons, en revanche, qu'il fallut à Molière bouffon du roi seulement trois ou quatre ans pour gagner plus d'argent que Corneille durant cinquante ans de carrière officielle ! **Parlons de Pierre Corneille. Certains aspects de sa vie restent largement énigmatiques. Vos thèses apportent-elles des réponses ?**

Bien sûr. Pourquoi Pierre Corneille a-t-il quitté Rouen en 1662 pour s'installer définitivement à Paris alors qu'il n'avait jamais quitté sa ville natale, que le public se détournait de ses tragédies et que le procès du ministre disgracié Fouquet le mettait dans une très mauvaise situation ? C'est, selon nous, parce que

plus rejetés par l'Église. Voyez, par exemple, le farceur Scaramouche, l'un des maîtres de Molière. C'était un mécréant et un pornographe... Il fut pourtant enterré religieusement ! De même le célèbre comédien Montfleury dont les pièces qu'il est censé avoir écrites, alors qu'elles sont l'œuvre de son fils, avaient été pour

“ Il faut avoir le courage de désapprendre ! ”

Louis XIV venait d'offrir à Molière la direction du théâtre du Palais-Royal... Le comédien avait besoin de Corneille pour écrire plusieurs satires par an. Sans l'assurance de Molière que le roi agréait leur collaboration, jamais Corneille ne se serait installé dans la capitale où la vie était très chère, alors que sa situation financière était incertaine.

Ce qui expliquerait également pourquoi Corneille ne sollicita plus pour avoir de l'argent pendant toute sa collaboration avec Molière...

Molière payait Corneille quatre fois plus qu'aucun autre auteur pour des tragédies qui ne marchaient pas... On peut aisément comprendre qu'il se soit montré encore plus généreux pour des satires qui étaient des succès financiers sans précédent !

L'Église aurait refusé une sépulture chrétienne à Molière parce qu'il était comédien : le pensez-vous aussi ?

Les molieristes nous disent que c'est parce qu'il est mort sans avoir reçu l'absolution d'un prêtre... En réalité, depuis un édit de Louis XIII datant de 1641, les comédiens n'étaient

la plupart honnies par l'Église. Et l'acteur Du Croisy ? Lui qui avait joué le personnage de Tartuffe... Il eut le droit à deux prêtres !

Pourquoi l'Église a-t-elle agi de la sorte avec Molière – et lui seul ?

Mais parce que lui seul a été le bouffon du roi ! Molière dit lui-même dans son Premier placet au roi, que c'est son « emploi ». Or, de son temps, le mot « emploi » a une connotation très officielle. Voilà pourquoi son contemporain Le Boulanger de Chalussay le définit très justement comme « le premier fou du Roi ». Donc, du point de vue de l'Église, Molière a toujours recherché le scandale, s'est toujours moqué des Chrétiens et a induit le peuple en erreur. C'est la raison pour laquelle lui, et lui seul, n'a pas été inhumé dans les régles.

L'affaire Corneille-Molière est, en quelque sorte, le procès posthume de Molière... Quelle attitude vous agace le plus chez les avocats de la partie adverse ?

Lorsqu'ils prétendent que l'affaire Corneille-Molière est un canular alors que Pierre Louys n'a jamais

été aussi sérieux ! C'est en son âme et conscience de poète et d'érudit qu'il a risqué sa réputation en énonçant, en 1919, que deux styles ne pouvaient pas être à ce point identiques. Et que deux auteurs si différents ne pouvaient avoir une âme commune... Les moliéristes ne sont pas seulement injustes lorsqu'ils déclarent que Louÿs a voulu se moquer de l'Université : ils font aussi la preuve de leur inculture !

Si vos thèses apportent la solution à plusieurs énigmes restées sans réponse, pourquoi les universitaires ne vous rejoignent-ils pas dans vos recherches ?

La machine universitaire est une sorte de dinosaure aux réflexes excessivement lents. Mais cela commence à bouger. Les historiens Gérard Moret et Franck Ferrand nous ont rejoints. Deux universitaires viennent de publier un essai favorable à l'Affaire Corneille-Molière, et un premier mémoire d'étudiant a été mis en ligne sur internet. Nous constatons aussi que les professeurs de lettres visitent de plus en plus notre site corneille-moliere.org. Et certains y collaborent...

Les consciences s'éveillent donc ?

Il faut avoir le courage de désapprendre ! Et aussi accepter de ne pas toujours rester aussi naïfs et romantiques que nos arrière grands-parents et l'école de Jules Ferry. Le problème vient de là. Les universitaires demeurent trop attachés à l'idéologie de la Troisième République.

Quel est votre souhait pour l'avenir ?

Que la tyrannie des préju-

gés petits-bourgeois cesse de contrôler la recherche universitaire. Personnellement, que ma thèse Molière, bouffon du roi et prêtre-nom de Corneille, trouve un éditeur. Elle fait près de mille pages et se lit comme un roman policier. Mais les grands éditeurs pratiquent une autocensure dont nous ne mesurons pas encore les conséquences pour l'avenir de la recherche en France...

Science et Inexpliqué ne censure rien !

Vous êtes bien les seuls... Enfin de contourner cette dangereuse autocensure, j'ai dû condenser ma thèse dans un livre grand public, Tout savoir sur l'affaire Corneille-Molière, lequel aura peut-être plus de chance d'être publié. Souhaitons qu'au lieu de pratiquer la politique de l'autruche, l'Université encourage les étudiants à s'ouvrir à une approche du XVIIe siècle qui montre une réalité historique bien plus passionnante, et surtout complexe, que ce qu'en retiennent les manuels scolaires ... ■

Entretien avec... Dominique Labbé



Dominique Labbé est diplômé de la Faculté de droit et des sciences économiques de Paris, de l'Institut d'études politiques de Paris (1969), docteur d'État en science politique (FNSP - Paris, 1975). Depuis 1969, il développe des outils statistiques et informatiques pour l'étude du discours. D'abord appliqués aux discours politiques français contemporains, ces outils se révèlent adaptés à tout texte en français moderne (écrit ou retranscrit de l'oral).

Science et Inexpliqué : D'où vient votre intérêt pour « l'affaire Corneille-Molière » ?

Dominique Labbé : Nous avons, depuis quarante ans, réalisé des programmes informatiques destinés à l'analyse des textes qui attachent à chacun des mots d'un texte son « entrée de dictionnaire », la forme canonique et la catégorie grammaticale.

Expliquez-nous...

Eh bien, par exemple : « est : verbe à la troisième personne de l'indicatif présent » ou « est : nom masculin singulier ». Pour juger de la qualité de ces programmes, nous avons confronté leurs résultats à certaines codifications manuelles réalisées par plusieurs spécialistes du domaine, notamment Charles Muller et Charles Bernet. Ces fichiers ont également servi à tester les algorithmes statistiques... Ainsi, les programmes de calcul des distances et de classification automatique ont mis en lumière l'étrange proximité des pièces en vers de Molière avec les deux dernières comédies officielles de Corneille : Le Menteur et la Suite du menteur...

Nous y voilà...

Nous avons examiné tous les documents disponibles, le registre de

La Grange, les éditions originales des œuvres, les gazettes littéraires, les témoignages des contemporains, etc. Tout montre que Molière était le producteur et le metteur en scène de pièces qu'il n'écrivait pas lui-même ! De nombreux contemporains de l'acteur, parmi les mieux informés, ont clairement laissé entendre qu'il n'écrivait pas les œuvres présentées sous son nom.

Des exemples ?

Les éditeurs du Dépit amoureux et de Psyché désignent Pierre Corneille comme le véritable auteur. L'éditeur de Dom Juan, rimé par Thomas Corneille, écrit que cette pièce est « représentée » sous le nom de Molière... Un gazetier attribue également à Pierre Corneille Le Bourgeois gentilhomme. Nous avons aussi constaté qu'au XVII^e siècle la majorité des comédies ont été jouées sous le nom d'un comédien et non pas sous le nom de l'écrivain qui avait tenu la plume. Il s'agissait donc d'un système. Corneille et Molière ne font pas exception.

Quelle est votre conclusion générale ?

Corneille a tenu la plume. Molière était un comédien et non un écrivain.

L'analyse statistique confirme ces faits historiques !

Avez-vous le soutien d'autres scientifiques ?

Oui ! De nombreux chercheurs ont collaboré et publié avec nous et continuent à le faire aujourd'hui. Ce sont les meilleurs dans leur discipline... Ce qui nous honore !

Comment a été mis au point votre procédé d'attribution d'auteur ?

À l'aide des tests les plus sévères en usage dans les sciences modernes ! Et avec la collaboration d'une douzaine de chercheurs... Deux chercheurs anglais nous ont présenté 52 textes anonymes qu'ils pensaient impossibles à identifier. Étaient-ils du même auteur ? Lesquels étaient d'auteurs différents ? Lesquels provenaient du même livre, etc. Nos algorithmes ont classé, sous leur contrôle, ces 52 textes sans une erreur alors que le nombre de combinaisons possibles est, vous vous en doutez, immense ! Ces chercheurs ont été fair play : ils ont accepté que le compte rendu de cette expérience soit publié dans une revue internationale de statistiques...

Impressionnant...

Un autre exemple : Denis

Monière et moi-même avons « démasqué » la plume de l'ombre qui a écrit un certain nombre de discours de deux Premiers ministres québécois (Parizeau et Bouchard) ! Cette plume de l'ombre a confirmé en totalité les deux listes que nous avons publiées : les discours qu'il avait écrits et ceux qui avaient été rédigés par d'autres...

Quels arguments les sceptiques vous opposent-ils ? Trouvez-vous ces arguments scientifiquement pertinents ?

Le terme « arguments » convient parfaitement. Pour notre part, nous présentons des données et des calculs. Tout est dans le domaine public. De ce fait, il est extrêmement facile de refaire les expériences et de vérifier les programmes ou les calculs... Certains de nos critiques l'ont d'ailleurs fait, mais ils ne s'en vantent pas ! Faute de pouvoir atteindre notre démonstration, on préfère nous opposer des « arguments », voire des... arguties. Certains n'ont pas hésité à publier des graphiques et des données grossièrement trafiqués. Je puis vous assurer que rien ne nous fera perdre notre sérénité !

Pourquoi, à votre avis, un tel refus devant l'évidence scientifique ?

Pour les littéraires, l'« évidence » c'est ce qui est répété depuis trois siècles ! Ils n'en voient pas la fragilité. Les plus virulents restent les éditeurs des œuvres et les innombrables « biographes » de Molière. Menaçons-nous leur fonds de commerce ? Dans le système scolaire français, les littéraires sont sélectionnés par l'échec

en science. L'emploi des méthodes statistiques dans les études littéraires est donc ressenti comme une véritable agression. Mais restons-en au débat scientifique...

Corneille : nègre de Molière. Quelles répercussions historiques ?

Ne dites pas « nègre » mais plutôt « collaborateur ». À l'époque, en effet, l'association d'un écrivain et d'un comédien producteur était la pratique normale pour la création des comédies, contrairement aux tragédies qui étaient présentés sous le nom de leurs auteurs. L'utilisation d'une plume de l'ombre n'avait pas la connotation négative qu'on lui donne aujourd'hui...

Pour ce qui est des répercussions sur l'histoire de cette époque, c'est aux historiens de les analyser.

Envisagez-vous d'autres travaux sur ce thème ?

Nous venons de publier plusieurs travaux de statistiques appliqués aux textes : les discours des Premiers ministres québécois de 1960 à 2006. La campagne présidentielle de 2007. Baudelaire, Verlaine, Rimbaud dans la littérature française de la seconde moitié du XIX^e siècle. Beaucoup de ces travaux sont accessibles en ligne, notamment sur le site du CNRS « archives ouvertes ». Nous avons en chantier des recherches avec plusieurs équipes à travers le monde, notamment la récente campagne présidentielle américaine, les discours de Nicolas Sarkozy, la poésie française, Shakespeare et ses contemporains. De quoi nous occuper pour un bon moment... ■